PRÉSIDENCE FRANÇAISE
FRENCH PRESIDENCY
2019 MAI - NOVEMBRE MAY - NOVEMBER
Conseil de l'Europe
Council of Europe
COMMITTEE OF MINISTERS
COMITÉ DES MINISTRES
1949.2019
COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

DÉLÉGUÉS DES MINISTRES Documents d'information **CM/Inf(2019)17** 10 mai 2019

Priorités de la Présidence française du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (17 mai – 27 novembre 2019)

La présidence française sera marquée par la célébration solennelle du 70e anniversaire du Conseil de l'Europe à Strasbourg, en marge de la partie de Session d'octobre de l'Assemblée parlementaire. Elle verra aussi l'entrée en fonctions d'un nouveau ou d'une nouvelle Secrétaire général(e).

La France veillera à préserver la cohésion de l'Organisation. Fort de ses 47 Etats membres, le Conseil de l'Europe représente la principale plateforme de dialogue et de coopération à l'échelle du continent européen et a contribué à la création d'un espace juridique partagé. Face à la montée des populismes et des extrêmes, nous devons nous rassembler autour de valeurs communes, bâtir sur le socle de la Convention européenne des droits de l'Homme et préserver l'autorité de la Cour qui est garante de son respect.

La présidence française travaillera dans un esprit de confiance et de dialogue avec l'Assemblée parlementaire, afin de surmonter les difficultés rencontrées ces dernières années et d'améliorer la capacité des deux organes à agir conjointement dans les situations de crise, dans le cadre des principes qui guident notre Organisation.

La France souhaite mettre à profit sa présidence pour contribuer à construire le Conseil de l'Europe de demain. Cela passe par la consolidation des acquis des 70 années écoulées et par la réponse à de nouveaux défis liés à l'évolution des technologies et des sociétés.

Le Conseil de l'Europe a toujours su faire la preuve de sa capacité d'innovation et d'anticipation, en définissant de nouveaux instruments pour protéger les droits et les libertés. Il doit continuer à jouer ce rôle de pionnier au bénéfice des 830 millions d'habitants de notre continent. Cela suppose aussi que la viabilité financière de l'Organisation soit assurée.

C'est dans cet esprit que la France a retenu trois priorités pour sa présidence : 1) préserver et consolider le système européen de protection des droits de l'Homme, 2) promouvoir l'égalité et le vivre ensemble, 3) répondre aux nouveaux défis en matière de droits de l'Homme et d'Etat de droit.

1. Préserver et consolider le système européen de protection des droits de l'Homme.

La présidence française poursuivra le travail engagé par les présidences précédentes pour préserver l'indépendance et l'autorité de la Cour européenne des droits de l'Homme et lui donner les moyens de fonctionner de façon toujours plus efficace. Elle mettra l'accent sur la mise en œuvre de la Convention et des arrêts de la Cour par les Etats membres et sur le dialogue des juges permettant aux juridictions nationales de jouer le rôle qui leur revient, dans le respect du principe de subsidiarité. Ce dialogue a beaucoup progressé ces dernières années, grâce notamment au réseau des cours supérieures et à l'entrée en vigueur du Protocole n°16. A l'invitation du Conseil constitutionnel, du Conseil d'État et de la Cour de Cassation, les cours suprêmes des Etats membres se réuniront à Paris les 12 et 13 septembre, pour débattre des relations avec la Cour européenne des droits de l'homme et des propositions visant à renforcer le dialogue des juges au niveau européen.

La présidence sera l'occasion de rappeler certaines avancées essentielles dues à l'action du Conseil de l'Europe, comme l'interdiction de la peine de mort que nous valoriserons en lien avec la ville de Strasbourg.

Traditionnellement attachée à l'Europe sociale, la France mettra en exergue, durant sa présidence, la Charte sociale européenne. La Charte sociale révisée, et le mécanisme de réclamations collectives qui y est adossé, garantissent aux Européens la possibilité de mener une vie digne et décente grâce à l'affirmation de leurs droits dans des domaines comme le logement, la santé, l'éducation ou la vie professionnelle. La présidence contribuera à promouvoir la ratification des instruments du Conseil de l'Europe, ainsi que la coopération avec l'Union européenne. Elle encouragera également la réflexion sur les moyens d'améliorer les procédures existantes et le dialogue entre le Comité européen des droits sociaux et les Etats membres.

Enfin, la Présidence française mettra l'accent sur les droits des enfants, l'année du 30e anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Une conférence permettra notamment d'aborder la stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2016-2021) adoptée à Sofia.

2. Promouvoir l'égalité et le vivre ensemble.

Nos sociétés se caractérisent par la montée des phénomènes liés au racisme, à l'intolérance et à toutes les formes de discrimination. La propagation des discours de haine par le biais des outils numériques accentue les antagonismes et les risques de fracture. Le Conseil de l'Europe doit, aux côtés des Etats et d'autres organisations internationales, promouvoir les valeurs d'égalité et de vivre ensemble, qui sont consacrées par son Statut, la Convention européenne des droits de l'Homme et par la jurisprudence de la Cour.

Cela passe d'abord par le combat en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et contre les violences faites aux femmes. La France, en lien avec la Norvège et d'autres Etats membres, a entrepris une campagne visant à promouvoir la ratification de la Convention d'Istanbul, qui constitue une référence sur le plan international, à l'intérieur du Conseil de l'Europe et auprès de partenaires extérieurs. Même si 34 Etats membres ont aujourd'hui ratifié cette Convention, il est nécessaire de poursuivre les efforts visant à dissiper les malentendus qui entourent ce texte. La réunion, à Strasbourg les 23 et 24 mai, de tous les mécanismes internationaux visant à lutter contre les violences faites aux femmes, suivie d'une conférence sur le droit des femmes, sera l'occasion d'envoyer un signal d'unité et de détermination. La France souhaite aussi valoriser le rôle important que joue la police dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

La célébration du 25e anniversaire de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) à Paris, les 26 et 27 septembre, permettra de dresser le bilan des progrès accomplis dans ce domaine ainsi que des nouveaux défis à relever, et de mettre l'accent sur deux thèmes principaux : l'inclusion au sein de la société des personnes exposées au racisme et à l'intolérance en raison de leur appartenance réelle ou supposée à un groupe ; la gestion des opportunités et des risques que présentent les nouvelles technologies et l'internet en matière d'égalité, de racisme, d'intolérance et de discrimination. Elle inclura un segment sur le droit des personnes LGBTI.

La présidence française encouragera enfin la discussion sur l'enseignement de l'histoire en Europe. La façon dont elle est enseignée a un impact direct sur les relations entre les peuples européens. Plutôt que de creuser les antagonismes, elle doit promouvoir un sentiment d'appartenance commune. Dans la continuité de la mission confiée par le Premier ministre à M. Lamassoure, la présidence cherchera à mettre en réseau les académies et les ministères de l'Education afin de favoriser une réflexion commune, qui pourrait déboucher sur la mise en place d'un observatoire sur l'enseignement de l'histoire.

Dans le domaine de la culture, la présidence mettra l'accent sur la question du patrimoine et sur la coopération en matière de production cinématographique, avec notamment la célébration du 30e anniversaire d'Eurimages, aujourd'hui présidé par Mme Trautmann. Dans le domaine de la santé, elle soulignera le rôle majeur joué par le Conseil de l'Europe en matière de qualité du médicament sur l'ensemble du continent, à travers notamment la 10e édition de la Pharmacopée européenne. Par ailleurs, la présidence marquera un intérêt pour sensibiliser la jeunesse à l'action du Conseil de l'Europe (semaine de la jeunesse « Enter ! »).

3. Répondre aux nouveaux défis en matière de droits de l'Homme et d'Etat de droit.

Les bouleversements technologiques et sociétaux auxquels nous sommes confrontés posent de nombreuses questions et nécessitent une adaptation des instruments dont nous disposons.

Les outils numériques et le développement de l'intelligence artificielle ouvrent de nouvelles possibilités au bénéfice des citoyens et des justiciables. Mais ils font aussi peser une menace sur l'exercice des droits et des libertés et nous imposent de prendre toutes les précautions nécessaires. Le Conseil de l'Europe a entrepris d'agir dans ce domaine, grâce notamment à l'adoption d'une charte éthique.

Dans le prolongement de la conférence d'Helsinki sur l'intelligence artificielle, la présidence française souhaite approfondir la réflexion sur le lien entre l'accès à la justice et au droit et les outils numériques, de même que sur l'impact des évolutions technologiques au regard de la justice pénale. A cet effet, elle organisera à Strasbourg une conférence des ministres de la Justice du Conseil de l'Europe, les 14 et 15 octobre.

Un autre enjeu essentiel dans le domaine numérique est aujourd'hui la protection des utilisateurs. La Présidence entend donc valoriser et encourager les travaux déterminants du Conseil de l'Europe en matière de protection des données à caractère personnel des citoyens (Convention n° 108) et de lutte contre la cybercriminalité (Convention de Budapest), notamment à travers l'organisation d'événements dédiés.

La France mettra également l'accent sur les relations entre démocratie et information, à l'occasion du Forum mondial de la démocratie qui se tiendra du 6 au 8 novembre. Avec la société civile et les milieux professionnels concernés, le Forum permettra d'évoquer les enjeux liés à une information fiable et de qualité, ainsi qu'à la protection des journalistes et de la défense de la liberté d'expression et de la presse.

Enfin, la présidence française soulignera l'importance de la lutte contre la corruption, à l'occasion du 20e anniversaire du Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO). Elle s'efforcera notamment de promouvoir la coopération entre les autorités nationales chargées de la transparence de la vie publique.

Liste des principaux événements de la présidence

- 17 mai : Début de la présidence française du Comité des Ministres, passation lors de la réunion ministérielle d'Helsinki
- 23-24 mai (Strasbourg) : Conférence « Les droits des femmes à la croisée des chemins : Renforcer la coopération internationale pour combler l'écart entre les cadres juridiques et leur mise en œuvre »
- 4 juin (Strasbourg) : Séminaire du comité de bioéthique sur le débat public
- 11-14 juin (Toulouse) : Réunion du Comité ad hoc d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (CAHROM)
- 12-14 juin (Strasbourg) : Conférence sur la mondialisation de la Convention sur la protection des données
- 17 juin (Strasbourg) : Conférence sur la lutte contre la corruption en Europe et célébration du 20e
- anniversaire du Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO)
- 19-20 juin (Strasbourg) : Conférence sur la 10e édition de la Pharmacopée européenne
- 20 juin (Strasbourg) : Atelier sur les victimes du terrorisme (dans le cadre de la réunion du Comité directeur pour les droits de l'homme - CDDH)
- 1er juillet (Paris) : Réunion sur la lutte contre la corruption dans le sport (IPACS)
- 4-5 juillet (Strasbourg) : Conférence HELP
- 8 au 12 juillet (Strasbourg) : Semaine européenne de la jeunesse (« Enter » !)
- 12-13 septembre (Paris) : Conférence des chefs des Cours suprêmes des Etats membres du Conseil de l'Europe sur le dialogue des juges
- 18 septembre (Strasbourg) : Commémoration de la première réunion du Comité des Ministres
- 19 septembre (Strasbourg) : Séminaire sur la protection des droits sociaux
- 24-25 septembre (Strasbourg) : Conférence de hauts représentants des ministres de l'Intérieur sur le rôle de la police dans la lutte contre la violence faite aux femmes
- 26-27 septembre (Paris) : Conférence sur la lutte contre le racisme et les discriminations et célébration du 25e anniversaire de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), séminaire sur le discours de haine et les violences homophobes et transphobes

- 10 octobre (Strasbourg) : Conférence sur la lutte contre la peine de mort
- 14-15 octobre (Strasbourg) : Conférence des ministres de la Justice sur les défis numériques pour la justice
- 17 octobre (Strasbourg) : Célébration du 30e anniversaire d'Eurimages
- 28-29 octobre (Strasbourg) : Atelier interculturel de la Commission de Venise sur « les conseils supérieurs de la magistrature et l'indépendance du pouvoir judiciaire »
- 6-8 novembre (Strasbourg) : Edition 2019 du Forum mondial de la démocratie sur le thème « Information et démocratie »
- 13-14 novembre : Conférence sur les droits des enfants
- 14 novembre (Paris) : Colloque de l'Assemblée nationale et du Sénat sur les droits de l'Homme à l'ère numérique
- 19 novembre (Paris) : Conférence sur l'enseignement de l'histoire en Europe
- 20-22 novembre (Strasbourg) : Conférence Octopus sur la cybercriminalité
- 25 ou 26 novembre (Paris) : Réunion des ministres de l'Education
- 27 novembre (Strasbourg) : Fin de la présidence française – passation à la présidence géorgienne